



Vers une pêche de loisir gérée efficacement ?

Quel pêcheur n'a jamais pesté contre sa Fédération départementale en disant « Ils ne font rien pour les pêcheurs ! » ou « Ils n'ont rien compris à la pêche ! » ? En tant que passionnés, nous avons tous une vision très personnelle de notre loisir. Il est vrai que pour bon nombre de pêcheurs sportifs, cela peut être un peu déroutant de voir que les actions engagées par telle Fédé ou telle AAPPMA se limitent à déverser des truites de pisciculture qui finiront dans le congélateur de pêcheurs qui ont une approche de la pêche totalement différente. Pour ce qui concerne plus particulièrement la pêche des carnassiers, les initiatives des gestionnaires sont très disparates d'un département à l'autre, avec des quotas différents, des mailles différentes, des mesures de protections spécifiques, etc. A chaque pêcheur ses attentes, et certains seront sensibles à des actions d'empoissonnement en brochets ou en black-bass, quand d'autres rechercheront plutôt une réglementation restrictive censée protéger les cheptels. Mais peut-on vraiment dire que la pêche associative évolue vers une gestion efficace de la pêche en France ?

Cela fait un petit moment que j'ai envie de traiter de ce sujet de la gestion de la pêche en France, et pour cause. Depuis maintenant dix ans, je travaille dans une association regroupant des AAPPMA du bassin versant du Lot, sur 3 départements (Aveyron, Lot et Cantal). Mon bureau est situé au siège de la Fédération de

l'Aveyron et je suis amené, tout au long de l'année, à travailler avec elle pour promouvoir la pêche sur ce département. Vous imaginez donc bien que les critiques systématiques à l'encontre des fédérations, que je peux entendre ou lire à longueur de temps sur les berges ou sur les réseaux sociaux, me concernent directement.

Avant de développer plus en avant mes propos, je tiens tout d'abord à faire une petite mise au point. Je n'écris en aucun cas cet article pour défendre corps et âme les Fédérations Départementales ou la Fédération Nationale pour la Pêche en France. Dans mon travail au quotidien, je suis d'ailleurs souvent moi-même très critique

envers le système associatif qui gère la pêche en France, de sa lenteur, de son manque d'ambition et de réactivité. Et croyez moi, certaines fois c'est compliqué de travailler dans ce contexte. Cependant, j'entends souvent des généralités et des raccourcis simplistes sur la gestion de la pêche en France. C'est la voix du



« tous pourris » qui résonne de plus en plus et qui, pour moi, est loin des réalités et surtout dangereuse pour l'avenir de la pêche en France. Il existe énormément de très bonnes initiatives qui sont menées par certaines Fédérations et/ou AAPPMA, et en éternel optimiste, je préfère penser que si c'est possible sur un département, c'est possible ailleurs aussi ! Je vais donc aujourd'hui vous livrer ma vision très personnelle de ce que

peut être la gestion de la pêche en France, basée sur mon expérience et les travaux que je mène dans le cadre de mon job.

Gestion piscicole ou gestion halieutique ?

Bien souvent, les pêcheurs avec lesquels j'ai l'occasion d'échanger ne font pas de différence entre les adjectifs « piscicole » et

« halieutique ». Bien souvent, ils croient d'ailleurs que ces mots sont des synonymes alors qu'ils correspondent à deux choses et deux modes de gestion bien distincts.

La gestion piscicole concerne tout ce qui touche aux poissons. Ainsi, dans ce type de gestion, on peut intégrer des actions d'empoissonnement par exemple. Ces dernières peuvent avoir des objectifs variés, comme la reconquête d'un milieu par une espèce, le soutien d'effectif ou l'introduction d'une nouvelle espèce dans le milieu. A contrario, dans certains cas, la gestion piscicole consistera justement à ne pas empoissonner des milieux qui fonctionnent bien, en partant du principe que les peuplements en place sont équilibrés et correspondent à ce que le milieu peut accueillir. C'est ce qu'on appelle la gestion patrimoniale.

Enfin, la gestion piscicole peut aussi passer par des

aménagement qui vont permettre aux différentes espèces de poissons de se développer tout au long de leur cycle de vie. Cela peut correspondre par exemple à des aménagements de frayères ou l'installation de caches et d'abris type « récifs artificiels ».

La gestion halieutique quand à elle correspond à tout ce qui touche à la pratique de la pêche. Beaucoup de facteurs entrent ici en ligne de compte, comme par exemple l'accessibilité aux berges, la mise en place d'aménagements structurels du type pontons handipêche, rampes de mise à l'eau, parcours de pêche, etc. On peut aussi intégrer dans la gestion halieutique tout ce qui concerne la réglementation pêche, avec la mise en place de No-Kill, de réserves de pêche, de mailles ou de quotas spécifiques, etc.

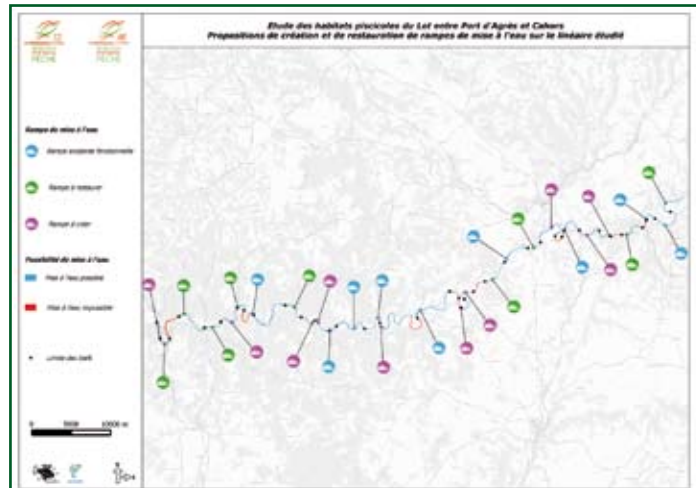
Enfin, entre aussi en ligne de compte tout ce qui concerne l'apprentissage et la communication, car notre loisir évolue en même temps que notre société, et il est primordial de valoriser la pêche auprès du plus grand nombre, et des plus jeunes en particulier, qui n'ont plus systématiquement un papa ou un papy pêcheur pour leur transmettre le virus ! Il est aussi essentiel, selon moi, de dépeussier l'image de la pêche auprès du grand public, en mettant en avant un loisir proche de la nature, dynamique, diversifié et fun.

Vous le voyez, les possibilités d'actions sur un milieu sont multiples pour les gestionnaires de la pêche. Il y a des actions directement visibles par les pêcheurs, comme des aménagements, des animations ou de la communication, mais certaines autres sont plus discrètes mais tout autant essentielles.

L'objectif qui doit être un principe de base pour les gestionnaires est de faire coïncider la gestion halieutique et la gestion piscicole sur un milieu donné. A titre d'exemple, quel serait l'intérêt d'aménager un parcours de pêche sur un linéaire sans poissons ? Dans le même esprit, est-il préférable de déverser chaque année des centaines de kilos de poissons pour contenter les pêcheurs, ou plutôt investir de l'argent dans l'aménagement d'une frayère qui permettra aux populations piscicoles de devenir pérennes d'une année sur l'autre ? A chaque contexte sa solution, mais vous pouvez me croire, l'équation est



Une future frayère à brochet qui demande à être aménagée !



Plus de 18 mises à l'eau à aménager sur 120km de rivière, vaste programme !

Un aménagement qui rend bien des services aux pêcheurs !



Exemple de récifs artificiels mis en place en lac de barrage



souvent complexe. C'est d'ailleurs ce qui rend mon métier passionnant, même si certaines fois, les solutions proposées ne conviennent pas à certains pêcheurs, qu'il faut alors savoir rassurer et convaincre.

La technique au service des pêcheurs

La professionnalisation des fédérations est un changement majeur de la pêche associative au cours de ces vingt dernières années. En effet, des ingénieurs, des techniciens ou encore des animateurs diplômés œuvrent au quotidien dans la protection des milieux aquatiques et la promotion du loisir pêche. Beaucoup de pêcheurs se demandent ce que peuvent bien faire tous ces salariés, qu'ils considèrent parfois comme des bureaucrates déconnectés des réalités du terrain. Ils font bien une pêche électrique de temps en temps, mais à part ça ? Même si le travail engagé est inégal en fonction des départements, beaucoup d'études et d'actions concrètes sont menées sur le territoire national et souvent méconnues des pêcheurs.

Pour illustrer cela, je vais vous présenter succinctement un travail que j'ai réalisé avec mes collègues au cours des trois dernières années sur le Lot. Tout a commencé lorsqu'en 2012, j'ai participé à une formation sur l'utilisation des échosondeurs pour la pêche. Cette formation a été pour moi une vraie révélation en tant que pêcheur, mais j'y ai aussi vu de grandes possibilités dans l'étude des milieux aquatiques, et notamment des lacs et des grands cours d'eau. En effet, autant il existe de nombreuses techniques pour étudier les petits cours d'eau, autant il est très difficile d'étudier des grands milieux et en particulier lorsque les eaux sont profondes et turbides. Cette situation conduit souvent les gestionnaires à

appliquer des mesures de gestion un peu au petit bonheur la chance sans base technique solide. Ainsi, chaque année, il est déversé des centaines de kilos de sables sur des milieux qui sont déjà très bien peuplés, ou des brochets dans des milieux qui ne sont pas adaptés à cette espèce...

Suite à la formation, nous avons donc établi un partenariat technique avec la société Mc. Technologies, distributrice des produits Lowrance notamment, et nous avons créé une méthodologie d'étude des grands milieux basés sur l'utilisation des nouvelles technologies d'imagerie subaquatique et notamment le Structure Scan qui nous permet d'avoir une vision quasi photographique des fonds.

Pour tester cette méthode totalement inédite, nous avons choisi d'étudier les habitats piscicoles de la rivière Lot sur un linéaire de 120km, à cheval sur les départements de l'Aveyron et du Lot. Ce sont les deux fédérations qui ont porté ce projet ambitieux avec la volonté commune de mieux connaître cette rivière dans le but d'y mettre en place des actions réalistes et réellement adaptées aux conditions particulières de ce cours d'eau.

Après de très nombreuses sorties de terrain puis un traitement complexe des données sous informatique au bureau, nous sommes arrivés à dresser un diagnostic complet sur les 37 biefs de rivière concernés. Ainsi, nous avons pu réaliser des cartes très précises où sont localisés tous les habitats piscicoles, qu'ils s'agissent par exemple d'arbres morts immergés, de blocs rocheux, d'herbiers, etc. Ce diagnostic nous a par ailleurs permis de mettre en évidence le fonctionnement des différents biefs et de définir pour chacun d'eux leur potentiel piscicole réel, au regard du brochet notamment mais aussi des autres espèces.



Tous les modes de pêche doivent être pris en considération...



Mais le diagnostic n'a été qu'une étape dans cette étude car l'enjeu était de faire des propositions de gestion et d'aménagement qui soient adaptées et réellement efficaces.

Sur le plan piscicole, il est proposé de restaurer plus d'une vingtaine de bras morts présents sur le linéaire. Ces annexes hydrauliques, si elles sont restaurées, représentent des zones d'abris privilégiées par toutes les espèces de poissons et des zones de frayère remarquables pour le brochet et de nombreux autres espèces (perches, sandres, carpes, gardons, etc.). D'autre part, nous avons aussi proposé la mise en place de récifs artificiels sur les biefs les plus pauvres en habitats et en abris.

Sur le plan halieutique, cette étude nous a aussi permis de faire de nombreuses propositions. Ainsi, sont programmées la construction ou la restauration de 18 rampes de mise à l'eau permettant d'accéder en bateau à la quasi-totalité des 120 kilomètres de rivière. 13 zones de pêche du bord particulièrement intéressantes sont elles aussi proposées, avec notamment des aménagements de neufs pontons handicapés, d'une multitude de postes de pêche sécurisés pour la pêche du bord et aussi d'accès au cours d'eau pour les pêcheurs

itinérants.

Enfin, des propositions ont été faites concernant la réglementation de manière à harmoniser le plus possible celle-ci sur les deux départements concernés (maille, réserves de pêche, pêche de la carpe de nuit, etc.).

Grâce à cette étude qui a duré près de trois années, les deux fédérations peuvent aujourd'hui faire les démarches nécessaires pour mettre en place ce programme d'aménagement ambitieux (plus de 500 000€ d'investissement proposés). En mettant en avant l'intérêt majeur de la protection des milieux aquatiques et le poids économique que peut représenter la pêche sur ces secteurs ruraux, elles devraient pouvoir mobiliser de nombreuses aides financières (Europe, Etat, Région, Département, etc.) et établir des partenariats solides avec les collectivités locales (mairies, communautés de communes, syndicats, etc.).

De telles initiatives sont menées dans de nombreuses fédérations départementales, avec des thèmes différents en fonction des enjeux locaux. Je suis le premier à en convenir, l'argent des pêcheurs est parfois mal utilisé. Mais il arrive aussi qu'il soit utilisé efficacement pour la protection des milieux et le



développement de notre loisir. Les pêcheurs ne sont pas toujours au courant du travail de fond réalisé dans les fédérations, parce qu'ils ne cherchent pas l'information ou que les fédérations ne communiquent pas comme il le faudrait. Alors soyez un peu curieux et vous pourriez bien être agréablement surpris par quelques initiatives qui vous feront peut-être un peu oublier le pessimisme halieutique ambiant.

Les pêcheurs, premiers ambassadeurs de leur loisir

Le dernier point sur lequel j'aurais souhaité attirer votre attention concerne l'implication de chacun d'entre nous dans l'évolution de notre loisir. En achetant votre carte de pêche, vous devenez membre d'une AAPPMA et vous avez la possibilité de devenir acteur de votre passion.

Il y a beaucoup de façons d'apporter sa pierre à l'édifice, et être dans une AAPPMA ne se limite pas à déverser du poisson à manches courtes ou faire un bon banquet le jour de l'Assemblée Générale ! Si c'est le cas dans votre association, changez-en rapidement, vous trouverez sans peine des AAPPMA dynamiques qui accueilleront à bras ouverts votre bonne volonté. Proposer la mise en place d'un No-Kill, organiser une opération de nettoyage des berges, être représentant de votre AAPPMA dans une commission fédérale ou participer aux activités d'une école de pêche en tant que bénévole, voilà peut-être quelques possibilités qui peuvent être plus en phase avec votre vision de la pêche.

Au delà de l'investissement au sein d'une AAPPMA, la manière que vous avez d'aborder votre passion est une composante de l'évolution de notre loisir, ne serait-ce que lorsque vous publiez des photos sur les réseaux sociaux ou que

vous discutez quelques minutes avec d'autres pêcheurs au bord de l'eau.

La compétition pourrait elle aussi être une vitrine magnifique, qui donne une image moderne et responsable de la pêche. Mais pour cela, il faudrait que les manifestations soient orientées vers le partage, l'échange et la communication avec le plus grand nombre et non pas, comme c'est un peu trop souvent le cas à mon goût, réservées à une forme d'élite qui évolue en vase clos. Là encore, il y a dans ce domaine des évolutions encourageantes, et certains compétiteurs du circuit français représentent selon moi de véritables exemples à suivre et à impliquer au maximum pour faire évoluer notre passion.

Pour conclure cet article qui se veut résolument optimiste, j'espère que vous l'aurez compris, j'aimerais vous rappeler qu'au moment où est publié cet article ont lieu les élections dans les AAPPMA, puis début 2016, les élections dans les fédérations. Si les pêcheurs sportifs, et notamment les pêcheurs de carnassiers, souhaitent vraiment que les choses évoluent dans le bon sens, c'est l'occasion rêvée ! En tant que professionnel, j'espère qu'ils seront de plus en plus nombreux à s'intéresser à mon travail et à me solliciter pour mener des projets ambitieux et novateurs. J'espère aussi que cet article vous aura donné envie de comprendre comment fonctionne le système associatif et d'aller rechercher les bonnes initiatives. Il y en a plus que vous ne le pensez, et elles doivent être une source d'espoir pour l'évolution de notre passion. C'est aujourd'hui que se construit la pêche de demain, celle que nous léguerons aux générations futures.